

# La sécurité sera renforcée

Il est de tradition à Marly, de coupler les vœux du maire à la population, avec le concert du Nouvel An. En trois représentations, 2 400 personnes ont assisté à cet événement traditionnel.

Thierry Hory, le maire, tout en évoquant les événements marquants de 2016, s'est surtout projeté sur 2017.

**La sécurité.** « Notre ville est plutôt calme, néanmoins ces temps, plus que troublés, nous obligent à plus de vigilance. Nous avons décidé, il y a plusieurs mois, d'armer notre police municipale. Nous avons aussi initié la mise en place de moyens de vidéosurveillance sur la voie publique. Pour ces deux décisions, nous sommes dans l'attente des accords des services de l'État. »

**La jeunesse.** « L'inauguration d'un nouveau bâtiment pour l'accueil des activités périscolaires et la création de deux nouvelles cantines scolaires seront suivies du développe-

ment de l'offre de parcs de jeux. »

**Les seniors.** « Il existe un partenariat entre la municipalité et le conseil des seniors. Un guide des seniors va être mis en place et distribué, et une nouvelle résidence sociale pour ces mêmes seniors ouvrira dans quelques mois sur le quartier Paul-Joly. Enfin, l'association de gestion du Val de Seille sera maîtresse de son avenir en étant pleinement propriétaire du bâtiment qu'elle occupe. »

**Les commerces, les entreprises, le plateau de Frescaty.**

« L'offre s'étoffe de manière continue, quel que soit l'endroit de Marly, deux entreprises sont installées près de l'ancien fort de Saint-Privat, et un bâtiment dans ce secteur sera dédié aux associations marliennes. »

**Marly extra-muros.** « Marly se vend bien. À titre d'exemples, la 10<sup>e</sup> journée de la Mémoire mosellane avec 400 porte-drapeaux, la Marlienne, avec plus de 500 coureurs, le

« Garder la voie de la modération dans la gestion des deniers publics »



« Nous avons décidé il y a plusieurs mois d'armer notre police municipale. » Photo RL

Téléthon toujours autant suivi. »

**L'avenir.** « Depuis 2012, la baisse des dotations de l'État

nous prive de 700 000 €. Nous sommes revenus 30 ans en arrière, mais avec des charges qui ont augmenté. L'objectif

2017 sera encore pour les élus marliens de garder encore cette voie de la modération dans la gestion des deniers publics. »